



**m2
&
PEES**

Livret du tuteur de stage 2^d degré

**Master MEEF2 mention 2^d degré - deuxième année (m2)
et DIU PEES mi-temps**

**Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation
de l'académie de Poitiers**

Année universitaire 2025 - 2026

Table des matières

La lettre de mission du tuteur de stage	4
Le rôle du tuteur de stage selon les trois catégories d'étudiants.....	6
1. L'étudiant effectuant un STage Alternant en Responsabilité (STAR)	7
2. L'étudiant effectuant un Stage en Pratique Accompagnée (SPA)	8
3. L'étudiant effectuant un stage de formation initiale (PEES mi-temps)	9
Le calendrier de suivi de l'étudiant stagiaire	10
1. Le calendrier de suivi	11
2. Les co-responsables des parcours de la mention 2 ^d degré et du DIU PEES 2 ^d degré	12
Les outils de positionnement de l'étudiant en stage	14
1. Les bilans d'étape du tuteur de stage	15
2. Le rapport de visite du co-responsable de parcours	17
3. Le bilan final du tuteur de stage	18
4. La grille d'auto-positionnement du stagiaire.....	21
Textes de référence.....	27

La lettre de mission du tuteur de stage

Comprendre les principes de la formation par alternance au sein de l'INSPÉ : les différents publics et les différentes modalités de formation par alternance et de mise en stage

Depuis la session 2022, le concours de recrutement se déroule en fin de master 2. Les étudiants qui sont en formation à l'INSPÉ de l'académie de Poitiers, au sein du master MEEF2 mention 2^d degré doivent effectuer un stage d'une durée équivalente à 12 semaines sur une année scolaire, en alternance. De même, depuis la rentrée 2022, l'INSPÉ forme, à titre d'étudiants inscrits dans un Diplôme Universitaire (DU) ou un Diplôme Inter-Universitaire (DIU), les Personnels d'Enseignement et d'Éducation Stagiaires (PEES). Lauréats du concours, les PEES sont des fonctionnaires stagiaires. En raison de leur inscription à l'Université et à l'INSPÉ pour parfaire leur formation, ils ont également un statut d'étudiants.

Lorsqu'ils sont titulaires d'un master MEEF mention 2^d degré, les étudiants-stagiaires PEES exercent à temps complet dans un établissement et bénéficient alors de 90h de formation à l'INSPÉ, dont l'objectif est les aider à s'installer dans le métier. Lorsqu'ils ne sont pas titulaires d'un master MEEF mention 2^d degré, mais de tout autre master disciplinaire, les PEES exercent alors à mi-temps dans un établissement et sont formés au métier d'enseignement (pédagogie, didactique, valeurs de la République, connaissances du système éducatif, etc.) à mi-temps à l'INSPÉ, soit environ 250h de formation. À noter qu'une partie de leur formation peut être alors mutualisée avec celle d'étudiants en master MEEF2 mention 2^d degré, en m2 (environ 80h).

Par ailleurs, toujours depuis la rentrée 2022, un nouveau statut est apparu pour les étudiants du master MEEF2 mention 2^d degré : le rectorat peut les employer, en tant que vacataires d'enseignement, pour assurer la classe en responsabilité, durant leurs 12 semaines de stage. Les étudiants qui sont ainsi recrutés (appel à candidatures et audition) effectuent un STage Alternant en Responsabilité (STAR), supposant d'être en autonomie dans leur classe, et suivi de temps à autre par un tuteur. Les autres étudiants, continuant leur formation selon le régime habituel, effectue quant à eux un Stage de Pratique Accompagnée (SPA), en présence permanente de leur tuteur dans la classe.

Comprendre la mission du tuteur de stage au regard des attendus de formation de l'INSPÉ

Vous avez accepté la mission de tuteur de stage d'un ou deux étudiant(s) MEEF et/ou PEES de votre discipline et/ou de votre spécialité, qui vous a été proposée par les corps d'INSPÉction, et nous vous en remercions.

La mission de proximité qui vous a été confiée est essentielle pour les étudiants qui se préparent au concours de recrutement (MEEF2) ou à exercer pleinement leur métier (PEES). Comme évoqué précédemment, au regard de leur statut, ils peuvent être en responsabilité seuls dans leurs classes (MEEF2 STAR ou PEES) ou en pratique accompagnée dans vos propres classes (MEEF2 SPA). Qu'il s'agisse de formation initiale (MEEF en m2) ou d'une année de stage (PEES), il s'agit dans tous les cas d'étudiants ou de jeunes collègues en formation qu'il sera nécessaire à la fois d'accompagner et de rassurer, mais aussi de guider (réguler), quand cela s'avèrera nécessaire.

Le rôle du tuteur de stage n'est pas, entre autres, de fournir aux étudiants ou étudiants fonctionnaires-stagiaires des séances prêtes à l'emploi, ce notamment avant les différentes visites statutaires de l'année : il est de les aider à concevoir ces séances par eux-mêmes.

L'alternance (entre formation à l'INSPÉ et stage en établissement) fait partie intégrante du cursus de la formation universitaire professionnalisante (master MEEF) et de la formation initiale des Personnels d'Enseignement et d'Éducation Stagiaires (PEES). L'exercice en Établissement Public Local d'Enseignement (EPL) constitue à ce titre un élément fondamental du parcours de formation des étudiants en MEEF2 et des PEES mi-temps car il permet une entrée progressive dans les métiers du professorat et de l'éducation. Dans ce cadre, les étudiants et étudiants fonctionnaires-stagiaires doivent pouvoir être pleinement intégrés à la vie de l'établissement. À ce titre, ils peuvent dans le cas où ils sont étudiants PEES ou MEEF STAR, obtenir une autorisation d'absence à la formation délivrée par l'INSPÉ, pour participer aux réunions des instances qui leur sont propres (conseils de classe, réunions parents-professeurs, notamment) dès lors que ces réunions n'ont pas lieu pendant leur période de stage.

Situer la formation par alternance et le rôle du tuteur de stage à l'échelle de l'académie de Poitiers et des 4 sites de formation de l'INSPÉ de l'académie de Poitiers

Pour pleinement comprendre votre rôle de tuteur de stage et les attendus, il est important de resituer la formation dans le contexte de l'académie et de ses quatre départements, qui sont le domaine d'action de l'INSPÉ de l'académie de Poitiers.

Pour information ou rappel, l'INSPÉ de l'académie de Poitiers est une composante de l'Université de Poitiers, qui implique, au niveau de l'académie, les deux autres partenaires que sont La Rochelle Université et le rectorat de Poitiers. Les formations sont dispensées sur les 4 sites de l'INSPÉ, localisés, pour chacun, sur les campus universitaires de Poitiers, de Niort, d'Angoulême (campus des Valois) et de La Rochelle.

L'INSPÉ prépare ainsi 4 diplômes nationaux de Master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) dans les mentions :

- MEEF 1 mention 1^{er} degré – Professeur des écoles
- MEEF 2 mention 2^d degré – Professeur en collège et lycée
- MEEF 3 mention encadrement éducatif – Conseiller principal d'éducation
- MEEF 4 mention pratiques et ingénierie de la formation – parcours FACo, IME, IPEF-ENS et IPHD

L'INSPÉ est également opérateur, en collaboration avec l'EAFc (École académique de la formation continue), de la formation initiale statutaire des Personnels d'enseignement et d'encadrement stagiaires (PEES) à travers un DU (Diplôme universitaire) et un DIU (Diplôme inter-universitaire).

Il se trouve que si les deux universités de Poitiers et La Rochelle partagent les mêmes maquettes de formation au sein de l'INSPÉ de l'académie de Poitiers, il existe aussi des différences dans la mise en œuvre de certains dispositifs de formation entre les 3 sites (16, 79, 86) de l'Université de Poitiers et le site (17) de La Rochelle Université. Certaines de ces différences se retrouvent quant au rôle et aux attendus du tuteur de stage en MEEF2 mention 2^d degré. Dans le présent guide, nous indiquons lorsque nécessaire les spécificités respectives des deux Universités, en distinguant parfois le site 17 des sites 16, 79 et 86.

Denis Alamargot
Directeur de l'INSPÉ de l'académie de Poitiers

Cécile Lalanne
Directrice adjointe - Assesseure à la pédagogie



Le rôle du tuteur de stage selon les trois catégories d'étudiants

1. L'étudiant effectuant un STage Alternant en Responsabilité (STAR)

L'étudiant en MEEF2 effectuant un STage Alternant en Responsabilité (STAR) relève d'un statut de droit public en alternance, avec 6 heures d'enseignement en établissement et trois jours de formation à l'INSPÉ. À noter que les étudiants MEEF2 STAR en EPS complètent leur service avec 24 heures dédiées à l'animation de l'association sportive réparties au regard des besoins sur l'année.

La mission de tuteur de stage est d'accompagner l'étudiant MEEF2 STAR :

- le tuteur de stage accueille l'étudiant dans ses cours, autant que faire se peut,
- le tuteur de stage suit les cours ou les activités du stagiaire autant que faire se peut ; après chaque séance/situation professionnelle observée, une analyse de la pratique du stagiaire est menée conjointement,
- le tuteur de stage envoie à l'INSPÉ, deux bilans d'étape de la formation de l'étudiant (cf. page 15),
- le tuteur de stage peut, s'il est disponible, assister à la (ou aux) visite(s) des co-responsables de parcours INSPÉ dans le (ou les) cours de l'étudiant ; il assiste à tout ou partie de l'entretien qui suit,
- sur les sites 16, 79 et 86, le tuteur de stage est membre du jury de l'oral professionnel de l'étudiant, organisé par l'INSPÉ, possiblement en distanciel. À ce titre, il lui appartient de se rendre disponible pour assister à cet oral. Sur le site 17, il n'existe pas d'oral professionnel pour les étudiants en MEEF2 mention 2^d degré,
- le tuteur de stage rédige un bilan final qui sera porté à la connaissance de l'étudiant (cf. page 18).

2. L'étudiant effectuant un Stage en Pratique Accompagnée (SPA)

L'étudiant en MEEF2 effectuant un Stage en Pratique Accompagnée (SPA) relève d'un statut de formation en alternance, il est affecté à l'année en établissement sur l'emploi du temps de son tuteur de stage à raison de deux jours par semaine. Il effectue 6 heures en moyenne par semaine de pratique accompagnée. Par ailleurs, trois jours par semaine sont consacrés à la formation à l'INSPÉ. Plus précisément, sur les sites 16, 79 et 86, le stage est de 6 heures par semaine. Sur le site 17, le stage est de 9h par semaine au semestre 3 et de 3h par semaine au semestre 4 (année de m2).

La mission de tuteur de stage est d'accompagner le stagiaire MEEF2 SPA :

- dès la pré-rentree, si possible, le tuteur de stage accueille l'étudiant,
- à partir de la rentrée, le tuteur de stage accueille l'étudiant dans ses cours,
- le tuteur de stage suit régulièrement les cours ou les activités de l'étudiant ; après chaque séance/ situation professionnelle observée, une analyse de la pratique de l'étudiant en MEEF2 SPA est menée conjointement avec celui-ci. Selon les sites, il est possible que la prise en main de la part des étudiants soit plus ou moins intensive, dès le semestre 3,
- le tuteur de stage envoie à l'INSPÉ, deux bilans d'étape (cf. page 15) de la formation de l'étudiant (sauf sur le site 17),
- le tuteur de stage assiste à la (ou aux) visite(s) des co-responsables de parcours INSPÉ dans le (ou les) cours du stagiaire et assiste, autant que faire se peut, à tout ou partie de l'entretien qui suit,
- le tuteur de stage est membre du jury de l'oral professionnel de l'étudiant à l'INSPÉ. À ce titre, il lui appartient de se rendre disponible pour assister à cet oral (sauf sur le site 17, non concerné),
- le tuteur de stage rédige un bilan final sur l'étudiant (cf. page 18) qui sera porté à la connaissance du stagiaire (sauf sur le site 17, non concerné).

3. L'étudiant effectuant un stage de formation initiale (PEES mi-temps)

L'enseignant non titulaire d'un master MEEF2 et effectuant son stage de formation initiale au métier d'enseignant (en vue de sa titularisation) relève d'un statut de droit public en alternance, avec 9 heures d'enseignement en établissement et deux jours de formation à l'INSPÉ. À ce titre, les personnels stagiaires dans ce cas sont appelés « PEES (Personnels d'Enseignement et d'Éducation Stagiaires) - mi-temps ». Ces personnels sont par ailleurs inscrits à l'Université dans le but de valider un DIU (Diplôme Inter-Universitaire), dispositif partagé nationalement par tous les INSPÉ, bénéficiant à ce titre du statut d'étudiant. Dans le cas des PEES mi-temps, le rôle du tuteur est le même quel que soit le site INSPÉ considéré (16, 17, 79, 86).

La mission de tuteur de stage est d'accompagner l'étudiant PEES mi-temps :

- le tuteur de stage accueille l'étudiant PEES mi-temps dans ses cours, autant que faire se peut,
- le tuteur de stage suit les cours ou les activités de l'étudiant PEES mi-temps autant que faire se peut ; après chaque séance/situation professionnelle observée, une analyse de la pratique du stagiaire PEES est menée conjointement,
- le tuteur de stage envoie à l'INSPÉ, deux bilans d'étape de la formation de l'étudiant PEES mi-temps (cf. page 15),
- le tuteur de stage peut, s'il est disponible, assister à la (ou aux) visite(s) des co-responsables de parcours INSPÉ dans le (ou les) cours de l'étudiant ; il assiste à tout ou partie de l'entretien qui suit,
- le tuteur de stage est membre du jury de l'oral professionnel de l'étudiant PEES mi-temps, organisé par l'INSPÉ, possiblement en distanciel. À ce titre, il lui appartient de se rendre disponible pour assister à cet oral,
- le tuteur de stage rédige un bilan final qui sera porté à la connaissance de l'étudiant PEES mi-temps (cf. page 18).



Le calendrier de suivi de l'étudiant stagiaire

1. Le calendrier de suivi

Les dates indiquées en rouge concernent le tuteur de stage et sont à respecter scrupuleusement, quel que soit le statut de l'étudiant (MEEF ou PEES) suivi en stage. **Ce tableau ne s'applique pas aux tuteurs de stage sur le site 17 dans la mesure où ils n'établissent pas de bilan.**

Dates	Qui ?	Documents	Où adresser les documents ?
Mi-octobre	Tuteur de stage	Le bilan n°1	À envoyer par mail : • Au co-responsable de parcours • À l'étudiant en stage
Mi-mars	Tuteur de stage	Le bilan n°2 (compléter le document précédent par une autre couleur)	À envoyer par mail : • Au co-responsable de parcours • À l'étudiant en stage
Mi-mai	Tuteur de stage	Bilan final du tuteur de stage	À envoyer par mail : • Au co-responsable de parcours • À l'étudiant en stage

2. Les co-responsables des parcours de la mention 2^d degré et du DIU PEES 2^d degré

Université de Poitiers

PLC/PLP	Parcours MEEF2 mention 2 ^d degré	Co-responsables parcours MEEF2 Composante partenaire	Co-responsables parcours MEEF2 et PEES Composante INSPÉ
PLC	Mathématiques	moulay.barkatou@univ-poitiers.fr youssef.barkatou@math.univ-poitiers.fr	david.beylot@univ-poitiers.fr
	Sciences industrielles pour l'ingénieur	jean.marie.meslier@univ-poitiers.fr	laurent.goumy@univ-poitiers.fr
	Sciences Physiques & Chimie	laurence.bonneau@univ-poitiers.fr	sophie.rousselet@univ-poitiers.fr
	Sciences de la vie et de la Terre	olga.otero@univ-poitiers.fr christine.braquart.varnier@univ-poitiers.fr	fabien.sauvion@univ-poitiers.fr
PLC	Lettres	antonia.zagame@univ-poitiers.fr	celine.teillet@univ-poitiers.fr corinne.chaminade@univ-poitiers.fr
	Anglais	gaelle.ferre@univ-poitiers.fr	christian.fradin@univ-poitiers.fr katy.garnier.colas@univ-poitiers.fr
	Allemand	marion.picker@univ-poitiers.fr	severine.grillet@ac-poitiers.fr
	Italien	bianca.abram@univ-poitiers.fr bianca.concolino@wanadoo.fr	bianca.abram@univ-poitiers.fr bianca.concolino@wanadoo.fr
	Espagnol	cecile.quintana@univ-poitiers.fr	christine.saivres@univ-poitiers.fr
PLC	Philosophie (non ouvert en MEEF, ouvert en PEES)	N/A	david.beylot@univ-poitiers.fr (en tant que responsable de mention)
	Histoire - Géographie	fanny.le.bonhomme@univ-poitiers.fr	guillaume.garnier@univ-poitiers.fr
	Éducation musicale	marlene.belly@univ-poitiers.fr	frederique.darthout@univ-poitiers.fr
	Sciences économiques et sociales	mathias.lenzi@univ-poitiers.fr	david.henaux@univ-poitiers.fr
PLC	Éducation physique et sportive	eric.dauphas@univ-poitiers.fr	marie.aude.cezac@univ-poitiers.fr romain.proust@univ-poitiers.fr
PLP	Mathématiques et Sciences	N/A	marie.guillaume@ac-poitiers.fr
	Lettres - Anglais (non ouvert)	N/A	N/A
	Lettres - Histoire - Géographie	N/A	lidwine.ripoche@ac-poitiers.fr
	Économie - Gestion	N/A	clarisse.guenard@ac-poitiers.fr
	Autres disciplines	N/A	corinne.gregoire@ac-poitiers.fr

PLC/PLP	Parcours MEEF2 mention 2 ^d degré	Co-responsables parcours MEEF2 Composante partenaire	Co-responsables parcours MEEF2 et PEES Composante INSPÉ
Sciences Fondamentales Appliquées	Mathématiques	francois.geoffriau@univ-lr.fr	francois.geoffriau@univ-lr.fr
	Sciences et vie de la Terre	mickael.airaud@univ-lr.fr	mickael.airaud@univ-lr.fr
FLASH	Histoire Géographie	jean-sebastien.noel@univ-lr.fr	jean-sebastien.noel@univ-lr.fr





Les outils de positionnement de l'étudiant en stage

1. Les bilans d'étape du tuteur de stage

BILAN D'ÉTAPE DU TUTEUR DE STAGE N°1 – N°2 (Rayer les mentions inutiles)				
Nom – Prénom du tuteur de stage : Nom – Prénom de l'étudiant (MEEF ou PEES) : Établissement d'affectation : Date : Signature :				
COMPÉTENCES	NIVEAU EXIGIBLE EN FIN D'ANNÉE DE STAGE	NON O B S E R V É	APPRÉCIATIONS, COMMENTAIRES DES COMPÉTENCES OBSERVÉES	
			POINTS FORTS	POINTS DE VIGILANCE
CC1, 2, 6 Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction	• Veille à son attitude et à son langage (ponctualité, assiduité, exigence de sécurité et de confidentialité, respect des membres de la communauté éducative) • Veille à ce que l'expression de chaque élève respecte les valeurs de la République et de l'École (égalité, neutralité, laïcité, équité, tolérance, refus de toutes les discriminations)			
CC7, 10, 11, 12, 13 Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement	• Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges (utilisation d'un langage clair et adapté) avec les membres de la communauté éducative • Participe au travail d'équipe et aux différentes instances et conseils			
CP1, 2 Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique	• Connaît les concepts clés, les savoirs et savoir-faire de sa discipline ou de ses domaines d'enseignement pour les cycles dans lesquels il enseigne • Met en œuvre les transpositions didactiques appropriées dans un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves			

CC3, 4, 5 CP3, 4, 5 Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves	• Fixe les objectifs à atteindre, les moyens d'y parvenir (préparation en amont des séquences pédagogiques, inscrites dans une progression réfléchie) et donne du sens aux apprentissages • Prend en compte la diversité des élèves et s'assure de l'adéquation des propositions pédagogiques avec leur niveau • Instaure un climat serein et de confiance au sein de la classe : - les élèves et le groupe classe sont encadrés, - il fait preuve de vigilance à l'égard des comportements inadaptés, - il sait approprier le niveau d'autorité attendu à la situation, - il encourage et valorise les élèves • Prend en charge le suivi du travail personnel des élèves • Met en place les outils et supports d'évaluation pour cibler les compétences à évaluer et réguler sa pratique			
CC9 Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information de la communication	• A un usage professionnel des TIC (utilisation des outils numériques et des réseaux mis en place dans l'établissement) • Est attentif à la manière dont les élèves mobilisent l'outil numérique			
CC14 Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail	• Prend en compte les conseils prodigués par les formateurs tuteur de stage/co-responsable de parcours et s'efforce d'améliorer sa pratique • Est capable de prendre du recul et de porter une analyse réflexive sur son positionnement et ses activités			
APPRÉCIATION GÉNÉRALE				

Dates et procédure de transmission des bilans :

Les bilans sont à envoyer par mail :

- À l'étudiant
- Au co-responsable de parcours

Indiquer le nom de l'étudiant dans le nom du fichier et dans l'objet du mail.

Le bilan n°1 est à envoyer au plus tard **mi-octobre**.

Le bilan n°2 (**bilan n°1 complété d'une autre couleur**) est à envoyer au plus tard le **mi-mars**.

2. Le rapport de visite du co-responsable de parcours

Nom – Prénom du co-responsable de parcours : Nom – Prénom de l'étudiant en stage : Discipline : Etablissement : Contexte : Signature : Visite effectuée en classe de : Date et horaire de la visite : Nombre d'élèves présents :				
Thématique	Compétences afférentes	Capacités professionnelles	Constats	Analyse : Points positifs et pistes de travail
En amont de la séance				
Conception	P1 / P3 / CC3 / CC4	Planifier (projet de séquence) Prendre en compte le contexte, les élèves (projet de classe) Scénariser (projet de leçon)		

Pendant la séance				
Maîtriser les savoirs disciplinaires	P1 / P2	Connaître les textes Connaître les étapes de transformation et les contenus d'apprentissage		
Gestion du groupe	P3 / P4	Sécuriser Prendre en main Créer et maintenir un climat d'apprentissage Rythmer, dynamiser		
Pilotage	P3 / P4 / CC3/ CC4	Présenter les situations (transmettre les consignes) Accompagner les élèves en action (mise au travail) Réguler Evaluer		
Après la séance				
Analyse de sa pratique	CC14	Prendre du recul Questionner Proposer		
Bilan de la visite				

3. Le bilan final du tuteur de stage

ÉTUDIANT EN STAGE (MEEF2 ou PEES)	
NOM	Prénom
Établissement	
PROFESSEUR TUTEUR DE STAGE	
NOM	Prénom
Établissement	

Parcours de professionnalisation de l'étudiant en stage

Dates des visites effectuées :

Premier trimestre
Points positifs constatés en termes d'attitudes, de connaissances et de capacités : - Quels ont été les besoins d'accompagnement prioritaires ? - Actions mises en œuvre (par le tuteur de stage, par l'étudiant, par l'établissement...) - Évolutions observées sur cette période :
Deuxième trimestre
Axes de travail sur cette période : - Actions mises en œuvre (par le tuteur de stage, par l'étudiant, par l'établissement...) - Évolutions observées sur cette période :
Troisième trimestre
Axes de travail sur cette période : - Actions mises en œuvre (par le tuteur de stage, par l'étudiant, par l'établissement...) : - Évolutions observées sur cette période :

Bilan final de ce parcours au regard du référentiel de compétences

Compétences acquises - Compétences à conforter - Compétence à développer

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation	
Bloc des compétences de 1 à 14	
Compétences partagées avec tous les professeurs	
Bloc des compétences de P1 à P5	

Date :

Signature :

Date et procédure de transmission du bilan final du tuteur de stage :

À renvoyer au co-responsable de parcours **le 20 mai**

L'étudiant pourra prendre connaissance du contenu de cette fiche

4. La grille d'auto-positionnement du stagiaire

Descripteurs des degrés d'acquisition des compétences à l'entrée dans le métier (DGESCO)

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Compétences à construire	Composantes de la compétence	Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence						Observations
		Niveau 1	Oui	Non	Niveau 2	Oui	Non	
CC1. Faire partager les valeurs de la République	- Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, le refus de toutes les discriminations - Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres	- Fait circuler la parole en veillant à l'expression de chaque élève et au respect mutuel - Sait distinguer, dans les propos des élèves, ce qui relève de leur libre expression et ce qui, parce que contraire aux valeurs portées par l'école, appelle une correction explicative			- Organise des débats argumentés et commence lorsque la situation s'y prête, à déléguer les rôles d'animation et de modération - Suscite le questionnement et la mise à distance des opinions exprimées			
CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	- Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens - Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels de l'éducation	Respecte les obligations professionnelles, notamment en termes de ponctualité, assiduité, communication, sécurité, protection de l'enfance			Explicite aux élèves, aux parents, aux partenaires le sens et les enjeux de l'institution scolaire ; du projet pédagogique et éducatif de l'école ou de l'établissement			
CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	- Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte - Connaître les processus et mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche - Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'action éducative	- S'appuie sur les connaissances en psychologie ainsi que sur des observations objectivées pour ajuster son action auprès des élèves - Veille à leur faire verbaliser leurs démarches et leur raisonnement			Recueille les diverses procédures mises en œuvre par les élèves, les analyse et aide ces derniers à les améliorer			

Compétences à construire	Composantes de la compétence	Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence						Observations
		Niveau 1	Oui	Non	Niveau 2	Oui	Non	
CC4. Prendre en compte la diversité des élèves	- Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves - Travailler avec les personnes ressource en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap - Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles	- Tient compte de la diversité des représentations, des rapports aux savoirs et des modes d'apprentissage pour proposer des réponses variées - Repère, dans un comportement d'élève, les signes de difficultés ; s'interroge sur leur nature et prend appui sur les personnes ressources			- Organise son action en prenant appui sur la diversité des élèves pour créer des dynamiques collectives - Repère les points d'appui de chaque élève pour construire une ou des démarches d'apprentissage appropriées - Contribue à la mise en œuvre de projets ou de dispositifs spécifiques s'intégrant dans un cadre institutionnel et répondant à la diversité des situations			
CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	- Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif - Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture - Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives - Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation	- Recueille des informations sur les acquis des élèves pour construire la progressivité des apprentissages - Aide l'élève à construire des compétences et valorise les progrès réalisés pour asseoir la confiance en soi - Soutient l'ambition de tous les élèves par une pédagogie de l'encouragement			Prend part aux actions de l'équipe et de la communauté éducative sur l'orientation			

Compétences à construire	Composantes de la compétence	Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence						Observations
		Niveau 1	Oui	Non	Niveau 2	Oui	Non	
CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	• Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés • Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative • Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle • Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes • Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance • Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution • Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage • Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant élèves et familles	• Veille à ce que son attitude et son langage ne soient pas discriminatoires et ne fassent pas obstacle à l'apprentissage et au développement de la confiance en soi • Pose et maintient les conditions et les règles d'une vie collective fondée sur le respect mutuel • Distingue l'identité numérique professionnelle de l'identité personnelle qui relève de la sphère privée			• Participe au bien-être et à la construction de l'estime de soi par des commentaires valorisant les progrès • Participe à sa mesure dans un projet éducatif à l'échelle de la classe, de l'école, de l'établissement • Développe des méthodes de travail qui donnent de l'autonomie et propose des activités qui favorisent la prise de responsabilité • Intègre dans ses démarches la lutte contre les discriminations			
CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication	• Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle • Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves	• S'exprime avec clarté et précision à l'oral et à l'écrit en prenant en compte son interlocuteur • Utilise un niveau de langue compatible avec la posture attendue d'un référent éducatif			• Utilise le vocabulaire spécifique aux différentes situations scolaires • Est attentif aux messages verbaux et non verbaux de l'élève pour l'encourager à s'exprimer avec justesse			

Compétences à construire	Composantes de la compétence	Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence						Observations
		Niveau 1	Oui	Non	Niveau 2	Oui	Non	
CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier	- Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues - Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves	Utilise une langue étrangère en tant que de besoin			- S'appuie sur les langues et les cultures pour développer la curiosité et l'ouverture aux autres - S'intéresse aux programmes et aux projets européens et internationaux			
CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier	- Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs - Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative - Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet - Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former	- Identifie et organise les ressources numériques nécessaires à l'exercice de son métier - Aide l'élève à chercher, à sélectionner des informations sur internet - Connaît et utilise les services et ressources institutionnels pour s'informer, communiquer, se former			- Exerce une veille documentaire - Sélectionne les ressources et les supports les plus appropriés dans la préparation de ses séances - Initie les élèves à la pluralité des supports et des ressources - Aide l'élève à structurer l'information recueillie Intègre à une activité une modalité de travail numérique qui améliore l'implication individuelle et collaborative des élèves dans leurs apprentissages - Contribue aux travaux en équipe via des espaces numériques dans le cadre de sa formation ou de l'exercice de son métier			

Compétences à construire	Composantes de la compétence	Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence						Observations
		Niveau 1	Oui	Non	Niveau 2	Oui	Non	
CC10. Coopérer au sein d'une équipe	- Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives - Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation - Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves	- Trouve sa place au sein des équipes, contribue à sa mesure au travail d'équipe - Identifie et sollicite les personnes ressources pour assurer la cohérence du parcours de l'élève - En lycée technique et professionnel, prend l'attache du chef de travaux pour l'organisation des activités			- S'investit de façon constructive dans les différents collectifs - S'implique avec les différents acteurs de l'école ou de l'établissement dans l'accompagnement du parcours de l'élève			
CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative	- Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation - Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre - Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs - Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative	- Identifie le rôle et l'action des différents membres de la communauté éducative de l'école ou de l'établissement - S'informe sur le fonctionnement et le contenu des liaisons inter-cycles et inter-degrés, et participe aux réunions dans la mesure du possible			S'implique en collaboration avec les autres membres de la communauté éducative dans le projet d'école ou d'établissement			
CC12. Coopérer avec les parents d'élèves	- Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents - Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel - Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves	- Organise un dialogue bienveillant, avec les parents, fondé sur l'écoute réciproque - Informe les parents des progrès et des résultats de leur enfant en veillant à leur intelligibilité			Explicite auprès des parents ses attentes, ses démarches pédagogiques et ses propositions d'actions			

Compétences à construire	Composantes de la compétence	Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence						Observations
		Niveau 1	Oui	Non	Niveau 2	Oui	Non	
CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école	- Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires - Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux - Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement	Identifie les principaux partenaires de l'école ou de l'établissement, leurs ressources et leurs fonctions respectives			Contribue à sa mesure à la mise en œuvre d'un projet partenarial en pensant l'articulation de son rôle et de celui des partenaires			
CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	- Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques - Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques - Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action - Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles	- Repère, dans l'observation de la pratique du tuteur de stage et les échanges avec les collègues, des éléments à expérimenter - Construit des liens entre des situations professionnelles vécues et observées et des savoirs théoriques ; ajuste sa pratique en conséquence			- Conduit une analyse de son activité, seul, en entretien et/ou en collectif de travail pour ajuster ses pratiques - S'engage à suivre une formation, à mettre en œuvre une expérimentation à l'échelle de l'école, de l'établissement			

Textes de référence

- Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République
- Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1er juillet 2013) ; BO n°30 du 25 juillet 2013
- Modalités de formation initiale de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public stagiaires (arrêté du 18 juin 2014)



Livret du tuteur de stage 2^d degré

**Master MEEF2 mention 2^d degré - deuxième année (m2)
et DIU PEES mi-temps**

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation
de l'académie de Poitiers

Année universitaire 2025 - 2026